

Marseille : barbouzeries pour le contrôle du Cercle Concorde

Luc Leroux

La Provence, 6 juin 2013

La volonté d'une société pétrolière russe de s'implanter en Angola, véritable Eldorado pétrolier africain, serait à l'origine d'un des plus rocambolesques épisodes de la saga du cercle de jeux Concorde. Évincé en mai 2007 de cet établissement parisien où il vient d'investir quatre millions d'euros, François Rouge, banquier genevois, veut reprendre les rênes à Edmond Raffali, vieux propriétaire au secours duquel a volé le clan Federici, un groupe d'anciens braqueurs corses.

Une saga rocambolesque

Prenant conseil auprès de l'avocat Jacques Vergès, le banquier suisse décroche un rendez-vous à l'UMP avec Patrick Devedjian et un contact avec Paul Barril, ex-patron du GIGN reconverti dans la sécurité des chefs d'État africains. Absent devant la 6^e chambre correctionnelle qui juge le dossier du Cercle Concorde, en raison de problèmes de santé, Paul Barril avait mis François Rouge en contact avec Olivier Bazin, "quelqu'un de débrouillard, pas un mercenaire".

Ce consultant en pétrole, alias "Colonel Mario", est droit dans ses bottes. Il assume et le dit. « *François Rouge attend de nous que, d'une manière*

ou d'une autre, il puisse reprendre le contrôle du Cercle. Paul Barril m'a conseillé de laisser tomber » Mais le banquier connaît le président de l'Angola et son ministre du Pétrole qu'Olivier Bazin ira d'ailleurs rencontrer à Dubaï avec François Rouge.

« *C'est pour cela que j'ai préféré lui faire croire que je pouvais lui être d'un secours.* » À Genève, à la Banque des Patrimoines Privés, il lui présente "Éric", un faux policier et propose la « *solution soft : mettre la pression sur les Federici, faire des descentes de police au Cercle* ». Tout ça, « *c'était du vent, c'était pour faire durer l'illusion qu'on pouvait l'aider, le temps de signer le contrat avec l'Angola* », corrige Olivier Bazin.

Casino à N'Djamena

Dans ses notes, saisies chez lui à Lyon, le consultant africain avait écrit tout ce que lui avait raconté François Rouge. Elles composent une pièce de choix pour l'accusation. Il y est ainsi noté que François Rouge et son associé Paul Lantieri avaient fait appel pour régler le conflit « *à un gros parrain du Sud, Roland Cassone qui émergeait sur les gains du Cercle* ». Sur le banc des prévenus, le présumé parrain se dresse :

« *C'est moi. On se connaît ?* »

Olivier Bazin s'incline, il n'a jamais vu d'autres protagonistes de ce procès que François Rouge dont il avait permis l'interpellation, en novembre 2007, à Meximieux dans l'Ain. Depuis les locaux de la garde à vue, Olivier Bazin lui avait fixé rendez-vous dans un restaurant.

« *Ce n'est pas un haut fait de chevalerie, confie-t-il, mais c'était pour faire sortir de garde à vue mon épouse enceinte.* »

Les notes d'Olivier Bazin sont embarrassantes et la défense des prévenus s'empare donc de la carrière sulfureuse

de ce colonel d'opérette. Olivier Bazin reconnaît avoir été un agent de renseignement non officiel au Darfour pour le compte du Quai d'Orsay, avoir aussi tenu un casino – « *30 m² pas plus* » – à N'Djamena ou avoir négocié, en 2002 à Paris, des lingots d'or pour le compte d'Ali Bongo, fils d'Omar Bongo, alors président du Gabon.

Une “erreur” qui lui vaudra, en 2004, une condamnation à quatre ans de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve. Mais comme le reste, il assume.

Luc Leroux